



Police

Police Locale
Zone de Police 5288
«Pays de Herve»
Direction Générale

POUR INFORMATION

Avenue Dewandre 49
4650 Herve
Tél. 087 34 35 00
Fax 087 34 36 27
secretairezone@police-paysdeherve.be
www.police-paysdeherve.be

30 AVR. 2019

Secrétariat

Nos références	Srt ZP- ()	Votre correspondant	Conseillère Josiane VANDERLINDEN
Votre lettre du		Téléphone	087 343500
Vos références		Fax	087 343627
		E-mail	Zp.paysdeherve@police.belgium.eu

Objet : Conseil de Police du 15 Mai 2019 - Information

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article 27 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un Service de Police Intégré, structuré à deux niveaux, nous avons le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour du prochain Conseil de Police de la Zone de Police « Pays de Herve » qui se tiendra le **15 Mai 2019 à 18.30 H**, dans la salle de réunion de la Direction de la Zone de police, Avenue Dewandre 49 à 4650 HERVE – Local 2.2 (2^e Etage).

L'ordre du jour est établi comme suit :

Séance publique

1. Approbation du PV du Conseil de Police du 27 mars 2019
2. Approbation par la Tutelle de M. le Gouverneur de la Province – Prises d'acte
 - a. Décisions du Conseil de Police du 07 février 2019
 - b. Décisions du Conseil de Police du 27 février 2019
3. Mobilité 03/2019 – Recrutement de 1 (un) Commissaire de Police « Chef d'Antenne » - Ouverture d'emploi – Décision
4. Acquisition de 1 (un) analyseur de trafic bidirectionnel – Dossier 06/2019 – Décision de principe et mode de passation du marché
5. Matériel de balisage – Acquisition de 52 (cinquante-deux) cônes – Dossier 07/2019 – Décision de principe et mode de passation du marché
6. Matériel de balisage et d'interception – Acquisition de 8 (huit) kits de herses – 26 (vingt-six) sets de lampes de balisage (petit balisage) – 2 sets de 10 lampes de balisage (balisage important) – Dossier 08/2019 – Décision de principe et mode de passation du marché

7. Vente d'un véhicule de police déclassé : 1 véhicule d'intervention combi VW (1BVV047) – Procédure négociée – Décision
8. Vente de matériel et de mobilier déclassés : 1 frigo – 3 cages chien – 5 chaises réfectoire – 3 porte-manteaux – 1 table en bois rabattable – 1 table d'appoint côtés rabattables – 2 bureaux métalliques 2 tiroirs – 1 bureau métallique 4 tiroirs – 2 fauteuils simili – 2 armoires métalliques 2 portes – 2 petites et 1 grande armoire blanches – 8 chaises en bois repliables – 1 table – Procédure négociée – Décision

Séance à huis clos

9. Accident de travail d'un membre du personnel du 21 août 2013 – Arrêté N° 02 du 15 mai 2019
10. Accident de travail d'un membre du personnel du 12 août 2018 – Arrêté N° 03 du 15 mai 2019

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.



La Secrétaire,
J. VANDERLINDEN

PAR LE COLLEGE



Le Président,
M. DROUGUET